



le petit conseiller généreux

bulletin de la section Sud des personnels des services du Département

d'Ille-et-Vilaine

n°173
mai 2014

page 2

vos délégués rendent compte

● Mallette du "mal-être"

page 3

elles et ils se mobilisent dans les services départementaux

- ISAE
- redécoupage intercommunal
- routes
- erratum routes

page 4

ici et ailleurs

- retour sur le 15 mai
- non au marché Transatlantique
- au Brésil, la coupe est pleine



section Sud Départementaux 35
téléphone : 02 99 02 39 82
mel : sud-departementaux@cg35.fr
permanence : Rennes-Beauregard
bâtiments modulaires - porte 32

document réalisé et imprimé par nos soins

Réforme territoriale:

la machine s'emballé !

Même si tous les arbitrages ne sont pas encore rendus, c'est maintenant une quasi-certitude : le Département d'Ille-et-Vilaine sera impacté dans les prochains mois par la réforme territoriale. D'une part, nous sommes concernés par un transfert de tout ou partie des compétences vers la Métropole de Rennes. La loi de janvier 2014 les prévoyait sous réserve d'accord préalable des collectivités. Le projet de loi qui devait être présenté en conseil des ministres le 14 mai les rendait incontournables. L'accélération du calendrier ne peut que renforcer ce mouvement.

D'autre part, le projet d'assemblée unique de Bretagne (fusion des 4 conseils généraux + celui de Loire-Atlantique et de la Région) a été



fortement réactivé à la faveur des débats sur le pacte d'avenir pour la Bretagne signé en décembre dernier et conforté par le projet Valls.

Nous allons donc nous trouver au croisement des deux volontés politiques : métropolisation et régionalisation, avec des services non seulement transférés mais surtout éclatés. Sans parler du secteur social, dont l'avenir est encore très incertain puisqu'une reprise de la compétence par

l'Etat, via les CAF ou des agences départementales type ARS (agences régionales de santé), est envisagée.

Face au séisme territorial annoncé, il est urgent que notre collectivité se prépare pour gérer au mieux les transitions, tant pour les agents que pour les services au public. Or elle en est encore loin ! Ces dernières années, la nouvelle organisation (NOUVOS), la multiplication des strates hiérarchiques et l'atomisation des services ont morcelé et rendu opaque la prise en charge des politiques publiques. Difficile dans ces conditions pour le Conseil général d'être en position de force pour négocier au mieux les transferts de personnels dont il a la responsabilité !

Quel avenir aussi pour les nombreux contractuels en renfort alors que mutualisation rime le plus souvent avec suppression de postes ?

Sans attendre les décisions venues d'ailleurs, SUD demande à l'administration de consolider au plus vite le statut de tous les personnels précaires et mettre un terme à toutes les micro-organisations qui fragiliseront un peu plus un organigramme déjà bien complexe. ■

SUD rencontre le Président du Conseil général le 23 juin et organise 2 heures d'information syndicale le 24 juin à 9h30 - Auditorium des archives





vos délégués rendent compte

de leur mandats dans les instances

Action retour de la mallette du "mal-être"

A l'appel de l'intersyndicale SUD, CFTD, CGT et FO, plus de 200 agents des services départementaux d'Ille-et-Vilaine ont manifesté le 15 mai devant les grilles du Conseil Général en lui retournant les mallettes de recettes à la sauce managériale.



Une délégation a été reçue par Mme Huon (vice-présidente en charge des personnels) et Laurence Quinaut (directrice générale des services). Lecture leur a été faite de la déclaration de l'intersyndicale (disponible sur notre site) exposant les raisons de ce mouvement et de l'exaspération des agents. Nous avons éclairé Mme Huon qui ne semblait pas au fait, ni de la forme, ni du contenu de la mallette...

Nous lui avons précisé que, certes, la journée de mobilisation portait bien sur les salaires dans la fonction publique, mais aussi sur l'arrêt des suppressions d'emplois et la création des emplois de titulaires nécessaires à l'accomplissement des missions de service public.

Cette rencontre a été écourtée afin que les agents puissent rejoindre la manifestation des agents de la fonction publique place de la mairie à Rennes.

SUD a pris l'initiative de réunir l'intersyndicale pour envisager les suites à donner à cette action.

Retour en **photos** sur cette action qui a connu un franc succès sur : <http://www.sud-departementaux35.org/>





elles et ils se mobilisent

dans les services départementaux

ISAE

Beaucoup d'inquiétudes exprimées par les agents de l'ISAE du site de Javené lors de l'heure d'information syndicale organisée par SUD. Outre les interrogations communes à tous les agents sur l'avenir du Département, des problèmes spécifiques se posent :

- sur l'avenir de leur statut : avec la disparition de la filière médico-technique, les techniciens de laboratoire vétérinaire seront désormais recrutés dans la filière technique mais sans spécialité clairement définie ;

- sur l'avenir des nombreux contractuels en renfort depuis plusieurs années ;

- sur l'avenir même du laboratoire dont la fusion à court terme est envisagée avec le GIP Laboceva regroupant déjà les laboratoires des Conseils généraux des Côtes d'Armor et du Finistère

SUD rencontrera également très prochainement les agents du site de Combourg.

redécoupage intercommunal

La nouvelle carte intercommunale en vigueur depuis le 1er janvier 2014 a des incidences sur le rattachement des services départementaux aux agences.

Peuvent en particulier être concernés les CDAS, les commissions RSA, FSL et APA, les médiathèques et les collèges.

Dans l'attente de nouvelles évolutions liées à la prochaine réforme territoriale, le Président a décidé de maintenir le rattachement actuel pour le CDAS de la Roche aux fées, la médiathèque de Bécherel et le collège de Romillé, afin de ne pas déséquilibrer les services.

Mais des ajustements sont d'ores et déjà envisagés entre l'agence de Redon et celle des Vallons (transfert d'1 ETP de l'agence et de 4,5 ETP du CDAS de Redon vers le CDAS de Guichen), entre le CDAS de Semnon et celui de Guichen (0,5 ETP assistant social) ainsi qu'entre l'agence de Brocéliande et l'agence de Rennes (transfert d'1,5 ETP de travailleur social).

Les règles de la mobilité issues de la NOUVOS (Nouvelle Organisation des Services) s'appliqueront.

Pour SUD, la cohérence territoriale ne doit pas se faire au prix des conditions de travail des agents. Les transferts de mi-temps seront difficilement gérables et la charge de travail justifie de création de poste à temps plein.

Le dossier sera soumis pour avis au CTP du 5 juin.

routes (erratum)

Suite à une erreur technique, nous avons publié une mauvaise version de l'article dans le LPCG n°172. Un erratum a aussitôt été envoyé aux participants de la réunion. Cet article annule et remplace le précédent

Un nouvel accident est intervenu sur la 4 voies Rennes- Saint Malo : un semi-remorque est venu percuter une remorque équipée d'une flèche de rabattement attelée à une camionnette, heureusement cette fois sans conséquence pour nos agents et les usagers. Bien que dans ce cas les préconisations de sécurité actuelles aient été respectées, force est de constater qu'elles peuvent et doivent être améliorées. Suite au groupe partenarial Organisations Syndicales/ Administration, des suggestions ont été émises.

Dans le souci d'assurer toujours plus de sécurité aux agents, SUD veillera à ce que ces suggestions ainsi que toutes les préconisations actuelles et à venir, proposées par le CHS et les agents de terrain, soient mises en place de façon uniforme et dans les meilleurs délais sur l'ensemble du département.

routes

Comme pour les collègues, la réalisation d'un guide des métiers de la route est prévue dans la collectivité en 2014. Il aura pour objectif de préciser par écrit les organisations de travail et les conditions d'exercice des agents des centres d'exploitation (gestion des plannings, règles horaires et régime d'astreinte, procédures de sécurité et de protection des agents...). Cet outil servira ensuite de référence aux agents en terme de procédures et de règles de droits.

C'est donc un chantier important qui s'ouvre et sur lequel la participation large des personnels concernés s'avère indispensable. La pertinence du contenu de ce guide en dépend... SUD s'associera pleinement à la démarche d'élaboration aux côtés des agents.



Retour sur le 15 mai

Infirmiers, enseignants, pompiers, éducateurs... des dizaines de milliers de fonctionnaires de l'hexagone se sont mobilisés jeudi 15 mai pour leurs salaires, gelés depuis 2010, mais le gouvernement s'est montré inflexible: sans croissance, pas d'augmentations. Pour les plus bas salaires, il leur a seulement accordé un coup de pouce début 2014 (à compléter début 2015): 46 euros en moyenne par mois sur

deux ans pour près d'1,6 million d'agents.

Le compte n'y est pas ! Et pour payer la dette, le sacrifice des services publics et de ses agents n'est pas la solution.

Continuons d'exiger de réelles négociations sur les rémunérations et de garantir des emplois publics de qualité correspondant aux besoins.

NON au grand marché transatlantique

Le 14 juin 2013, la Commission européenne a obtenu mandat de la part de tous les États membres pour négocier avec les États-Unis le Transatlantic Free Trade Area (TAFTA). Cet accord conduirait à un nivellement par le bas des règles sociales, économiques, sanitaires, culturelles et environnementales, aussi bien en Europe qu'aux États-Unis. Ainsi, la production de lait et de viande avec usage d'hormones, la volaille chlorée et bien d'autres semences OGM, commercialisées aux États-Unis, pourraient arriver sur le marché européen.

L'architecture juridique prévue limiterait les capacités déjà faibles des États à maintenir des services publics (éducation, santé, etc.), à protéger les droits sociaux, à garantir la protection sociale, à maintenir des activités associatives, sociales et culturelles préservées du marché.

Le Grand marché transatlantique serait une atteinte nouvelle et sans précédent aux principes démocratiques fondamentaux. Il ne ferait qu'**aggraver la marchandisation du monde, avec le risque de régressions sociales, environnementales et politiques majeures.**

Solidaires s'est engagé dans le collectif organisé pour stopper cet accord.



Pour en savoir plus : <https://www.collectifstopptafta.org/>



Au Brésil, la coupe est pleine

L'organisation de la coupe du monde de football au Brésil entraîne de graves attaques contre les travailleurs-leuses, contre les populations les plus pauvres, contre les libertés de tous et toutes.

Point de départ des mouvements sociaux: la mort de 9 ouvriers dans les chantiers des stades et le déplacement forcé de 250 000 personnes pour la construction de ceux-ci. S'en est suivie une série de lois contre le droit de manifester.

Nous affirmons notre solidarité avec celles et ceux qui contestent les sommes faramineuses

(11 milliards d'euros) engagées par le gouvernement brésilien, l'inflation des loyers et des transports, la corruption ou encore l'état des services publics de santé et d'éducation.

Au Brésil comme ailleurs, les luttes et les libertés ne doivent pas disparaître pour cause de Coupe du monde de football !

Rassemblement de soutien le 12 juin à Paris, jour de l'ouverture de la Coupe du monde mais aussi d'importantes manifestations de rues au Brésil.



information ou adhésion

à adresser sous enveloppe à : section Sud Départementaux 35 - Hôtel du Département - 35042 Rennes Cedex

je souhaite : avoir des renseignements sur Sud ☐ adhérer à Sud ☐

nom :

prénom :

service ou adresse :

téléphone :

mel :

date :

signature :